Syndicat
Départemental de l'
Éducation
Nationale de la
Haute-Garonne

Bourse du Travail BP 7094
19, place Saint-Sernin
31070 TOULOUSE cedex 7
05.61.22.18.89
06.77.10.84.80

Fédération de l'
Éducation, de la
Recherche et de la
Culture

Colloque CGT/FSU sur l'accueil de la petite enfance

Toulouse le 27 mars 2010

Intervention de la CGT Educ'Action, syndicat des enseignants de la CGT

L'accueil de la petite enfance a un avenir qui nous alarme au plus haut point.

La réforme relative aux « établissements d'accueil de la petite enfance », les mesures concernant les assistantes maternelles, la création des MAM (maisons d'assistantes maternelles) sont de véritables dangers pour l'accueil des enfants, ainsi que pour les conditions de travail des personnels.
Au-delà de la logique comptable, cette politique est un véritable choix de société en matière d'accueil et d'éducation des touts-petits, puisque elle a pour but de se substituer à terme aux premières années d'école maternelle.
Les dégradations prévues sont nombreuses et sans précédent : de façon quasi générale, les enfants seront accueillis par des professionnels moins nombreux et moins bien formés.

Les enseignants sont touchés de près par la mise en place des « jardins d'éveil ». Dans ces structures, dont la capacité minimale est de 12 places, aucune fourchette normée pour le nombre d'enfants sous la responsabilité d'un adulte n'est imposée.
C'est un mode d'accueil payant qui, pour nous, a vocation à se substituer à l'école maternelle gratuite, école qui a perdu en 10 ans plus de 100 000 élèves de moins de trois ans.
Le coût d'accès au « jardin d'éveil » rend ce mode de garde inégalitaire. Ce droit de garde proposé aux parents n'est en fait qu'un non-droit que beaucoup ne pourront pas se payer.

La prise en charge des jeunes enfants jusqu'à 6 ans est un problème de société qui nécessite un accueil dans des structures publiques collectives gratuites : crèches, garderies, écoles maternelles. Cette prise en charge est essentielle pour la socialisation de ces enfants et les apprentissages, mais joue aussi un rôle fondamental dans l'activité professionnelle des femmes, indispensable à leur émancipation.
Or de ce point de vue là, les choix politiques qui sont faits au nom du libéralisme en matière d'accueil des enfants mènent tout droit à une politique régressive sur le plan des acquis des femmes.
La garde des enfants continuant à être considérée comme un problème féminin par la majorité des acteurs, la crise économique et la très forte précarité dans laquelle se trouvent les femmes sont des facteurs qui vont contribuer à la régression sociale de celles, nombreuses, qui ont des revenus modestes et une autonomie remise en cause.

Nous pensons que la diversité des structures d'accueil doit continuer à être une spécificité en France qui garantisse une meilleure adaptation aux besoins de l'enfant et une liberté de choix des parents. Mais il faut « tenir les deux bouts » : développer et améliorer l'accueil des enfants à l'école maternelle et dans un même temps développer des dispositifs alternatifs de garde permettant d'accueillir gratuitement les enfants en dehors des horaires scolaires.

Nous sommes pour la scolarisation des enfants dès 2 ans pour les familles qui le désirent, et pour une scolarisation obligatoire à partir de 3 ans. Mais cette scolarisation doit se faire dans de

bonnes conditions et ne doit pas servir de variable d'ajustement. Nous ne pouvons que prendre exemple sur la situation désastreuse de certaines écoles maternelles de Toulouse qui voient des classes de tous-petits et petits à plus de 30 enfants !

L'école maternelle est une école à part entière. Ses apports sont fondamentaux dans le développement psychomoteur et langagier de l'enfant.
Elle représente aussi un puissant vecteur d'intégration et de scolarisation. Elle doit avoir les moyens de remplir son rôle de pré scolarisation.

Pour que tout cela fonctionne de façon optimale ? Les conditions d'accueil des élèves, l'aménagement des classes, le taux d'encadrement doivent être améliorés. Le repérage des déficiences, des troubles, des handicaps doivent être assurés.
Pour cela il est nécessaire d'alléger les effectifs d'élèves et de revenir aux réseaux d'aides et de soutien (RASED), qui sont en cours de démantèlement, en augmentant le nombre de personnels spécialisés au delà des effectifs passés.

Il est aussi important de mener des collaborations entre les enseignants et les professionnels de la petite enfance, tout en respectant l'identité de l'école et celle des autres structures d'accueil.
Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), ainsi que les autres agents municipaux, jouent également un rôle non négligeable. La présence d'au moins l'un d'entre eux pour chaque classe est indispensable, tant l'association de nos compétences est primordiale.
Sur Toulouse, la CGT a entamé un travail commun nécessaire entre enseignants et personnels territoriaux. C'est un enjeu important dans la lutte pour le service public de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance. Ça l'est aussi pour la défense de nos statuts mis à mal par la RGPP, ou encore pour la lutte contre la précarité, pour nos retraites...

Ce sont, en quelques mots, les différentes pistes qu'il nous semble opportun d'explorer ensemble. L'accueil des tout petits un bien un enjeu de société.
C'est l'affaire des parents, des professionnels de la petite enfance, des enseignants, de l'Etat, des collectivités locales et bien sûr de nos deux organisations syndicales organisatrices de ce colloque.

Je rajouterai que cette question est centrale et d'une importance capitale dans le rapport de force actuel avec le gouvernement : tous les travailleurs et toutes les travailleuses sont concerné-e-s, et la CGT doit montrer sur ce sujet ce que veulent dire l'action et la solidarité interprofessionnelle.
Ce qui s'applique aux écoles maternelles et aux structures d'accueil de la petite enfance est emblématique des réformes qui mettent en pièce le service public et visent à en transférer une grande partie au secteur privé.